



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2024

OBJET :

DE-24-06-1-45) APPROBATION DES AIDES A PROJETS JEUNES

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. BONAVENTURE (pouvoir à M. BOUKOBZA), M. CHARDON (pouvoir à Mme BOILOT), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240626-lmc1H12028H1-DE
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024
Date de Publication : 28/06/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016 définissant les modalités d'attribution des Aides à Projets Jeunes (A.P.J.) ;

Considérant les demandes d'aides financières présentées par Tom BOYER, Stoyan PANDEV, Nouaili CHANI, Cléa VINCENT et Tom HARDOUIN ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les initiatives des jeunes vincennois ;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers du 20 juin 2024, ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue les aides financières suivantes :

1. 1000 € au projet journalistique, présenté par Tom BOYER domicilié au 46, rue Defrance à Vincennes ;
2. 1700 € au projet artistique présenté par Stoyan PANDEV domicilié au 198, rue Diderot à Vincennes ;
3. 800 € au projet artistique présenté par Nouaili CHANI domiciliée au 30, rue Georges Huchon à Vincennes ;
4. 800 € au projet artistique présenté par Cléa VINCENT domiciliée au 2, avenue du Château à Vincennes ;
5. 200 € au projet solidaire présenté par Tom HARDOUIN domicilié au 11, allée Nicéphore Niepce à Vincennes ;

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2024, aux article et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Signé

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240626-lmc1H12028H1-DE
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024
Date de Publication : 28/06/2024